

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2017

Aménagement de la traversée du bourg au niveau du pont

La commission chargée de ce dossier a présenté des éléments complémentaires en matière de sécurisation de ce secteur mais le conseil municipal s'accorde un délai supplémentaire afin de valider définitivement ce projet qui bénéficiera d'aides de financement de l'Etat et du département.

Azanières

Une commission a été créée afin de travailler sur le projet d'aménagement du village. Elle sera composée de Mickaël GALLIEN, Sébastien MENINI, Manuel DE OLIVEIRA et Marie CHABRIER.

Projet du lotissement »les versannes »

Le prix de vente des lots a été fixé, il sera de 43 € TTC le m².
Le début des travaux de viabilisation est prévu dans le courant du 1^{er} trimestre 2018.

Eclairage public

Le conseil municipal opte pour le transfert de la compétence optionnelle de la maintenance et de l'entretien de l'éclairage public au syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire.

Assainissement

Approbation du zonage d'assainissement suite à l'enquête publique qui s'était déroulée en septembre et octobre derniers.

Budget eau/assainissement

A compter du 1^{er} janvier 2018, le conseil municipal décide de fusionner les budgets eau et assainissement afin de faciliter l'équilibre et la gestion de ces deux compétences qui restent communales dans l'attente d'une décision de la communauté d'agglomération.

Informations diverses

Adressage : en raison de la construction de plusieurs habitations en prolongement du village, une nouvelle dénomination dite « route de Saint-Paulien » s'impose.

Décision modificative du budget eau et du budget lotissement

Autorisation pour le paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Indemnité de conseil du trésorier

La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le samedi 20 janvier à 18 heures